

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre. □

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Occitanie-Pyrénées dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Occitanie-Pyrénées
11, boulevard des Récollets - 6b
CS 97802
31078 Toulouse Cedex 4
05 67 11 65 45
occitaniepyrenees@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur [f](#) [t](#) [in](#) [v](#) [i](#)



COMMUNE DE LOMBEZ

Place de l'Hôtel de Ville
32220 Lombez
05 62 62 32 20
lombez.mairie@wanadoo.fr
www.lombez-gers.com/



► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DE

LA CATHEDRALE SAINTE-MARIE

LOMBEZ (32)



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

LE PROJET

Description

UN PEU D'HISTOIRE...

La commune gersoise de Lombez est située dans le Comminges-en-Savès dans la vallée de la Save, entre Auch et Toulouse. Elle fait partie du Pays Porte de Gascogne. Ville aux origines romaines, elle est élevée au rang d'évêché en 1317, lui conférant un rang important pendant toute la période médiévale. Symbole de cette puissance, la cathédrale Sainte-Marie est édifiée entre le XIVe et le XVe siècle, dans le style du gothique méridional, et dont la construction débute en 1346 par le clocher octogonal de 42 mètres de hauteur, inspiré des Jacobins et de Saint-Sernin de Toulouse.

Son aspect massif de forteresse en briques roses lui vient de la Guerre de Cent Ans et des Croisades contre les Albigeois, d'où la présence de contreforts et d'un chemin de ronde.

LE PROJET DE RESTAURATION

Une première campagne de restauration a été réalisée de 2010 à 2012 sur la charpente et la toiture de la nef centrale. De plus, les couvertures des chapelles nord et sud, ainsi

que les peintures murales ont également fait l'objet d'une réfection. Cependant, l'escalier à vis et la salle haute du clocher nécessite une intervention afin de rendre accessible cette partie de la cathédrale, qui présente notamment une très belle voûte gothique et des chapiteaux sculptés représentant les armoiries des premiers évêques de la ville. Le chemin de ronde nécessite également une rénovation par une révision du carrelage en terre cuite et une mise en sécurité du pourtour.

Grâce à cette souscription, vous pouvez contribuer à la remise en valeur de cet édifice classé Monument Historique. L'ouverture de ces parties inconnues de l'édifice permettra un attrait nouveau pour sa découverte et la création de nouvelles visites guidées.

Montant des travaux	50 196 €
Objectif de collecte	10 000 €
Début des travaux	2020

Crédit photos © Fondation du patrimoine



BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de

LA CATHEDRALE SAINTE-MARIE

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/61625

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
LA CATHEDRALE SAINTE-MARIE

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
<small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
<small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
<small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>			

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre